

T'as lu l'@ctu' ?

La lettre d'information bimestrielle de la commune

décembre 2020 - n°3



Le mot de Lionel GAZEAU, maire



Dans ce troisième numéro du « T'as lu l'actu », je vais à nouveau aborder le sujet qui nous tient tous en actualité. Cette Covid-19 est persistante et nous contraint à modifier nos comportements, nos habitudes de vie. Ce n'est pas par choix, c'est l'intérêt général qui nous y oblige.

Cette deuxième vague ne passera pas sans laisser de traces. Nos entreprises, nos commerces, plus fortement sans doute pour ceux qui subissent une fermeture administrative, nos structures de loisirs, de sports, nos associations et tant d'autres par voie de conséquences prennent de plein fouet cette crise. Crise sanitaire, économique, financière sans doute mais aussi sociale.

A la crise sanitaire, souhaitons que la solution soit trouvée au plus tôt et que l'on puisse retrouver de la sérénité.

A la crise économique et financière, plusieurs dispositifs existent pour accompagner mais ces réponses ne feront pas tout. A notre niveau, nous pouvons apporter notre pierre à l'édifice. Je vous encourage à soutenir nos commerces de proximité et notamment ceux contraints à la fermeture administrative. La plupart restent actifs et joignables par téléphone, mail ou par des plateformes de click and collect.

Concernant la crise sociale qui pourrait émerger, c'est aussi à nous individuellement d'être attentif à notre entourage et de rester patient. Ayons bien en tête que même si cette période est difficile, nous avons l'avantage de la ruralité qui globalement nous permet certaines aisances que d'autres pourraient nous envier, en respectant les contraintes sanitaires.

Agissons de manière responsable et en toute transparence pour être constructifs.

J'en profite pour proposer à ceux qui ont des suggestions à faire pour « améliorer la vie des villageois », de ne pas le faire dans l'anonymat. Suggestions d'ailleurs qui pour la majorité sont des actions déjà engagées ou qui existaient déjà...

Malgré le contexte, ce nouveau numéro du "T'as lu l'@ctu", riche en information sur les événements récemment passés et à venir, nous invite à avancer ensemble en nous projetant sur des actions concrètes. Restons optimistes, la fin de l'année approche, de nouvelles expériences nous attendent...

Lionel GAZEAU, Maire

MAIRIE

1 Rue Réaumur

85390 TALLUD SAINTE GEMME

02 51 00 34 78

mairietalludstegemme@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi de 9h à 12h

le lundi de 16h30 à 18h

Adhésion à l'Agence de Services aux Collectivités de La Vendée

L'Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée est une société publique anonyme dont le capital est détenu à 100 % par les collectivités locales ou leurs groupements. Cette structure permet notamment d'apporter son expertise dans :

- la réalisation d'opérations d'aménagement au sens de l'article L 300-1 du code de l'urbanisme,
- la réalisation d'opérations de construction (bâtiments, voiries...),
- et de toute autre activité d'intérêt général permettant d'accompagner les collectivités dans le domaine de leur politique de développement économique, touristique et immobilière.

Le capital social de 225 000 euros est divisé en 900 actions d'une même catégorie, d'une valeur nominale de 250 euros chacune. Le Conseil municipal de Tallud Sainte Gemme a validé l'acquisition d'une action (250 €) à la Communauté de Communes du Pays de Pouzauges qui en détenait deux. La commune profitera désormais de l'accompagnement technique de l'ASCLV sur ses futurs projets d'aménagement.



AGENCE DE SERVICES
AUX COLLECTIVITÉS
LOCALES DE VENDÉE

Taxe d'aménagement

Le Conseil municipal a décidé, pour 2021, la reconduction de la taxe d'aménagement telle qu'elle était instaurée :

- 1% sur l'ensemble du territoire communal,
- exonération totale pour les locaux à usage industriel ou artisanal.

Eco-Pass :

Afin de soutenir les primo-accédants qui souhaiteraient s'installer sur la commune, le Conseil Municipal décide de poursuivre la mise en œuvre de la prime Eco-Pass, selon certaines conditions disponibles en mairie :

- dans le cadre des acquisitions de biens suivies d'amélioration énergétique : prime communale de 1 500 €, abondée de 1 500 € par le Conseil Départemental de la Vendée,
- dans le cadre des constructions de logements neufs : prime communale de 1 500 €.



Lotissement des Bleuets : une parcelle disponible

Comme annoncé il y a quelques semaines, la commune a démoli le garage situé sur l'une des 2 parcelles nouvellement disponibles dans le Lotissement des Bleuets.

Cette parcelle, déjà cédée, est désormais constructible. L'autre reste à commercialiser au prix de 27 € / m².

Division parcellaire : 1 rue de la Saboterie

En août dernier, la commune a fait l'acquisition du bien situé au 1 Rue de la Saboterie. Il convient de :

- Retirer une bande de terrain le long de la rue de Rochereau, afin de donner de la visibilité et ainsi sécuriser le carrefour Rue de la Saboterie,
- Créer deux parcelles à construire; le projet est à l'étude pour finaliser au mieux le découpage,
- Rétrocéder le garage et une bande de terrain en périphérie à Monsieur Jean-François BARBAREAU

Patrimoine et cadre de vie

Travaux de voirie

Les travaux de voirie ont été réalisés en octobre : chemin de la Tuilerie, du croisement des chemins de l'étang des Landes, du Rocher jusqu'au chemin propriété de l'Association Foncière de Bazoges en Pareds en direction du Paliron, puis celui de la Croisée de la Coutancière à rejoindre l'étang des Landes.



Le lotissement des Violettes étant entièrement commercialisé et construit, la commune va lancer un appel aux entreprises afin de réaliser les travaux de voirie (enrobés, bordures, éclairage).

Travaux d'accès à l'école et à la salle polyvalente

Pour garantir la sécurité des piétons, l'accès à l'école et à la salle polyvalente a été repensé. Désormais, tous les véhicules devront emprunter l'entrée haute du parking et seuls les piétons pourront accéder aux infrastructures par le bas.

L'ancienne haie a été arrachée pour laisser place à une haie de charmilles, et des vivaces viennent compléter les aménagements côté rue. Ces travaux se finaliseront sur le mois de décembre.



Entretien du cimetière : des bénévoles motivés

Suite à l'appel lancé dans la 2ème édition du "T'as lu l'@ctu ?", une petite dizaine de bénévoles s'est rendue disponible pour entretenir le cimetière, peu avant la Toussaint. Un grand merci aux bénévoles pour leur travail !

Vous souhaitez rejoindre le groupe et donner de votre temps une matinée par trimestre ? Faites-le savoir en mairie !

Et si on décorait nos extérieurs ?

Afin de profiter pleinement de l'ambiance des fêtes de fin d'année et d'égayer cette période un peu particulière, le Conseil Municipal des Enfants (CME) vous propose de décorer l'extérieur de vos maisons. Vous pouvez décorer avec ce que vous possédez déjà (pas forcément avec des guirlandes électriques). Toutes les idées déco' seront les bienvenues ! Alors n'hésitez pas : cherchez dans vos réserves, inventez, imaginez, créez vos déco' de fêtes, prenez vos arbres et arbustes pour supports... Bref, mettez de la couleur et de la magie dans notre commune !

Et pour ceux qui le souhaitent, les élus du CME vous proposent également de participer à un "concours des maisons décorées" ! Pour cela, rien de plus simple : inscrivez-vous en mairie, en précisant votre adresse, et le jury, composé des enfants élus, passera pendant les vacances admirer votre décoration ! Des lots récompenseront les participants inventifs !!!



Communication

Les vœux de la municipalité, nouvelle formule !

Au regard de la pandémie de COVID-19 et des mesures restrictives quant aux rassemblements, il est peu probable que nous puissions vous proposer une cérémonie des vœux classique. Le Conseil municipal décide donc de s'adapter à la situation en proposant une nouvelle formule. La commission communication va réaliser une vidéo qui retracera les réalisations de l'année 2020 et les projets 2021 et qui permettra de garder le lien à distance.

**Vous souhaitez être destinataire de cette vidéo,
transmettez-nous votre adresse mail avant le 31 décembre !**

Le bulletin municipal

Cette année, la réalisation du bulletin municipal a été confiée à l'entreprise IMAGES IN de POUZAUGES pour un montant de 2 089.20 € TTC. L'entreprise a également réalisé un plan de la commune pour un montant de 360 € TTC. Vous découvrirez ce plan dans le bulletin municipal et sur le site internet; il pourra également servir à d'autres fins.

Le bulletin municipal vous sera distribué entre le 25 et le 31 décembre. Que vous soyez nouveaux arrivants ou Gemmois depuis des années, n'hésitez pas à le feuilleter pour (re)découvrir la vie locale et vous enraciner à Tallud...

Le nouveau site internet opérationnel mi-janvier

Début novembre, la commission communication s'est formée au nouvel outil pour qu'il soit opérationnel mi-janvier. L'équipe, qui s'active aujourd'hui à l'alimenter, a hâte de vous le faire découvrir !

Lien social, intergénérationnel et affaires scolaires

Le Conseil Municipal des Enfants est en place !

Le Conseil municipal des enfants a été élu le 20 octobre. Une grande première pour notre commune !



Oscar ETOURNEAU, Louis GOBARD, Lou LECLERCQ, Constance BOYELLE, Maëly BLANCHARD et Laura CORNUAUD ont des idées plein la tête ! Répartis en 3 commissions - **environnement**, **animation / festivités**, **aménagements**, ils seront à l'écoute des autres enfants de la commune et ne manqueront pas de les inviter aux différentes actions qu'ils vont organiser.

Le Conseil Municipal des Enfants souhaitait organiser un "après-midi jeux" fin décembre. Cette première action est reportée à 2021, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Signature de la convention avec le SDIS

Afin de consolider et de maintenir les secours de proximité et d'améliorer la disponibilité opérationnelle des sapeurs-pompiers volontaires parents qui assurent en journée la garde de leur(s) enfant(s), il devenait nécessaire de mettre en place un partenariat. Une convention est donc passée entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Vendée, les communes de Mouilleron Saint Germain, Bazoges en Pareds et Tallud Sainte Gemme et l'association "Familles Rurales de Mouilleron Saint Germain" et notamment de l'accueil de loisirs Farandole.

Par cet engagement, le Conseil municipal valide la prise en charge des frais occasionnés pour la partie accueil périscolaire des enfants des sapeurs-pompiers volontaires qui auraient des besoins ponctuels de garde.



Subvention OGE

L'OGE a présenté son budget, avec un plan d'investissement important sur les prochaines années. Au regard des charges incompressibles quel que soit le nombre d'enfants, et du contexte qui n'a pas permis à l'association de faire de bénéfices sur les manifestations, le Conseil municipal décide d'accorder à l'OGE une subvention de 37 800 € et de 7 500 € pour la cantine.

Installation du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Suite aux dernières élections municipales, le CCAS s'est réuni afin d'installer ses nouveaux membres. Cette rencontre fut aussi l'occasion de rappeler les missions principales du CCAS :

- **Accompagner l'attribution des aides sociales légales** : Il informe et guide les habitants en situation de fragilité. Il peut aussi venir en aide, ponctuellement ou non, aux personnes ayant des difficultés financières, alimentaires, etc.. toujours en lien avec les premières nécessités.
- **Mettre en place des actions sociales locales** : Il peut également financer des animations, des sorties. Il met en œuvre la politique sociale de la municipalité.

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS, en lien avec le Conseil Municipal des Enfants, offrira un colis de Noël aux aînés de la commune âgés de 80 ans et plus. Sont également prévus le goûter inter-générationnel et la galette des rois (dates à définir).

En lien avec le CCAS...

Aujourd'hui en France, des personnes disposent de 2 à 9 euros par jour, au mieux, pour se nourrir ou s'habiller une fois leurs dépenses contraintes réglées, comme le loyer.

Chaque jour, des familles font face à des choix impossibles : payer la cantine ou la facture d'énergie ? Chaque jour, par manque de moyens, des parents doivent dire « non » à leurs enfants quand ceux-ci veulent pratiquer un sport ou participer à l'anniversaire d'un camarade de classe.

C'est cette réalité que décrit la nouvelle édition du rapport 2020 sur l'état de la pauvreté en France.

La crise sanitaire qui nous frappe a encore aggravé la situation des plus précaires. D'autres qui étaient juste au-dessus de la ligne de flottaison (intérimaires, employés de maison, étudiants) basculent dans la pauvreté.

Chacun peut aider, à sa manière, en fonction de ses possibilités (don d'argent, don de denrées alimentaires, don de temps, ...)

Vous pouvez adresser vos dons à SECOURS CATHOLIQUE, 6 Rue Fortuné Parenteau, 85700 POUZAUGES.

Contact : 02 51 57 11 41



COMMENT ÇA MARCHE ?

1 - Je fais mon choix

Je sais ce que je veux
CHOIX DE LIVRES
VIA LE CATALOGUE
<http://biblio.paysdepouzauges.fr>

Conseils personnalisés
JE SAIS CE QUE J'AIME MAIS
JE N'AI PAS D'IDÉE PRÉCISE

Surprise
LES BIBLIOTHÉCAIRES ME
FONT DÉCOUVRIR DES
NOUVEAUX LIVRES

2 - Je réserve dans la bibliothèque de mon choix (La Flocellière, La Meilleraie-Tillay ou Pouzauges)



Par téléphone

ou

Par mail



3 - Je retire mes livres

HORAIRE COMMUNIQUÉ LORS DE LA COMMANDE

Retrait dans la bibliothèque où vous avez passé votre commande
N'oubliez pas de vous munir de votre attestation (cochez la case 2)

Et si je profitais du confinement et de l'hiver pour lire ?

La bibliothèque est fermée au public jusqu'au 15 décembre inclus. Le réseau des bibliothèques du Pays de Pouzauges reste néanmoins très actif.

Nous vous invitons à réserver vos ouvrages par téléphone ou par mail.

Puis, récupérez vos livres en cochant "achat de première nécessité" sur votre attestation de déplacement.

Notre bibliothèque ré-ouvrira ses portes le mercredi 16 décembre aux horaires habituels : 10h30 - 12h00 et les permanences seront assurées les mercredis et samedis de 10h30 à 12h00 à partir des vacances de Noël.

BIBLIOTHÈQUE LA FLOCELLIÈRE:
09.53.42.03.74 @ : lectureseuremontaine@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE POUZAUGES:
02.51.91.80.94 @ : bibliotheque.pouzauges@wanadoo.fr

MÉDIATHÈQUE LA MEILLERAIE-TILLAY:
02.51.65.83.32 @ : mediatheque.achedide@gmail.com



Le Calvaire de la Tuilerie restauré par l'ADN

Après 3 ans et demi de travaux, les bénévoles de l'Association de Découverte de la Nature ont mis un terme à ce chantier colossal. D'abord motivés à l'idée de dévégétaliser le site, ces amoureux du travail bien fait se sont pris au jeu et n'ont pas compté leurs heures pour remettre en état ce monument vieux d'un siècle et ainsi valoriser le patrimoine communal. L'image parle d'elle-même !

Bravo et merci à toute l'équipe pour son investissement !

Faites vos dons au Téléthon !

Le Comité des fêtes ne pourra pas organiser sa traditionnelle soirée au profit du Téléthon. Une noble cause qui permet chaque année de faire avancer un peu plus la recherche.

Si vous le souhaitez, nous vous invitons à participer autrement en envoyant vos dons sur : don.telethon.fr



En bref !

Soutien au Département des Alpes Maritimes

Le 2 octobre, le Département des Alpes Maritimes a été fortement touché par la tempête Alex. Des images qui ont pu nous rappeler la tempête Xynthia qui avait frappé de plein fouet notre Département.

Pour témoigner de sa solidarité, le Conseil Municipal décide de faire un don de 500 € à l'association des Maires des Alpes Maritimes.

Collecte des coquilles d'huîtres

En partenariat avec le SCOM Est Vendée, nous vous proposons de collecter vos coquilles, huîtres, bulots et bigorneaux au local technique rue de Rochereau (entrée du bourg en arrivant de la Tuilerie) :

- le 26 décembre de 11h à 12h
- le 2 janvier de 11h à 12h

Prochaine édition du " T'as lu l'@ctu ? " : début mars



Belles fêtes de fin d'année à tous
et continuez à prendre soin de vous...